ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE : LA DGAFP RESTE DANS LE FLOU

LE 1er DÉCEMBRE, MOBILISONS NOUS POUR NOS DROITS À L'ACTION SOCIALE

Communiqué suite réunion multi-thématique du 26 novembre 2026

L'UFSE-CGT participait ce 26 novembre à une réunion dite « multi-thématique », organisée par la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP) à destination des élu.es du Comité interministériel d'action sociale (CIAS).

Dans un contexte de restrictions budgétaires, de perte de pouvoir d'achat et d'augmentation des besoins sociaux des agent.es, nous attendions des réponses précises sur les orientations et les moyens consacrés à l'action sociale interministérielle (ASI) pour 2027.

Force est de constater que les réponses de l'administration sont loin d'être à la hauteur des enjeux !

Elle indique qu'il est impossible d'avoir une réelle ambition sans disposer d'un budget réel, étant à ce stade, « aveugle » sur les perspectives budgétaires. Une réponse qui en dit long sur le manque de visibilité et d'engagement concernant l'avenir de l'ASI !

Elle précise toutefois que les lignes budgétaires ne sont pas censées évoluer et souligne que les président.es de SRIAS font remonter des expérimentations intéressantes conduites sur le terrain.

Mais des expérimentations, aussi intéressantes soient-elles, ne sauraient tenir lieu de politique ambitieuse. Les initiatives locales ne peuvent compenser l'insuffisance des moyens ni les inégalités territoriales.

L'UFSE-CGT rappelle que l'ASI est un droit pour les agent.es, titulaires et contractuel.les, actif.ves et retraité.es. Elle relève de la responsabilité de l'État employeur et doit répondre aux besoins des personnels, et non aux seules contraintes budgétaires.

Les réponses apportées lors de cette réunion ne lèvent aucune de nos inquiétudes. L'absence de visibilité budgétaire ne peut devenir une excuse permanente à l'inaction. Les agent.es n'ont pas à subir les conséquences des choix budgétaires gouvernementaux !

LE 1er DÉCEMBRE, MOBILISONS-NOUS !

Contrairement à certains discours gouvernementaux, l'action sociale ne saurait être constitutive de la politique salariale. Néanmoins, elle est indissociable des revendications sur les rémunérations, les carrières et les conditions de travail. Elle participe pleinement à la solidarité et à l'égalité entre les agent.es de la Fonction publique. Ainsi, la nécessaire augmentation des crédits alloués aux politiques d'action sociale doit trouver une traduction concrète dans le projet de loi de finances 2027.

L'UFSE-CGT appelle les personnels à se mobiliser massivement, par la grève et dans les manifestations, le 1er décembre 2026, à l'appel de la CGT et des sept autres organisations syndicales représentatives des trois versants de la Fonction publique.

Pour nos salaires, nos droits, nos services publics et une action sociale interministérielle ambitieuse, le 1er décembre, toutes et tous en grève et dans la rue !

Montreuil, le 27 novembre 2026